

MANDEMENT

DE

Monseigneur l'Archevêque de Montréal

ET DE

Nos Seigneurs les Evêques de la Province Ecclésiastique de Montréal

RECOMMANDANT L'ŒUVRE DE L'UNIVERSITE

NOUS, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE
ET EVÊQUES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL.

*Au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de Notre Province,
salut et bénédiction en Notre-Seigneur.*

Nos très chers Frères,

Au premier rang des œuvres qui intéressent l'Eglise, la patrie et la famille, doit se placer, sans contredit, celle de l'Université catholique, puisque dans l'Université, se donne l'enseignement destiné à former ceux qui, par leur profession, sont appelés à exercer la plus grande influence sur la société civile et religieuse.

Aussi, les Souverains Pontifes ont-ils prouvé, en maintes circonstances, que cette œuvre leur était chère entre toutes. Sans remonter, pour nous en convaincre, à ces siècles fameux, qu'on pourrait appeler l'âge d'or des Universités, nous n'avons qu'à nous rappeler les bulles et les décrets solennels, donnés à différents peuples, et à la nation canadienne en particulier, par Pie IX, de grande et vénérée mémoire, et par son illustre successeur, Léon XIII, glorieusement régnant.

De tout temps, Nous pouvons le dire, l'épiscopat, le clergé, les gouvernements et les peuples catholiques ont eu à cœur d'entrer dans les vues du Saint-Siège et de seconder efficace-